

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

*L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)*

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 22

o Pour : 22

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

\*\*\*\*\*

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/03

OBJET DE LA SEANCE :

Habitat - Programme  
« Ma Prim'Rénov »

Prolongation

1<sup>er</sup> semestre 2024

M. DURIEUX, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2017-12-11/09 du 11 décembre 2017 approuvant la mise en place d'une participation financière de la Communauté de Communes aux particuliers pour la rénovation thermique des logements (programme « Habiter Mieux ») sur la période 2018-2022, et la délibération n° DC/2023-02-27/09 du 27 février 2023 approuvant le prolongement d'un an de l'aide communautaire susmentionnée (soit jusqu'à fin 2023).

Il précise que dans le cadre de la mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat et dans l'attente de la finalisation de l'étude pré-opérationnelle OPAH, il serait souhaitable de prolonger d'un semestre (janvier à juin 2024) ce dispositif d'aide financière (devenu entre-temps « Ma Prim'Rénov »), selon les mêmes caractéristiques afin de ne pas pénaliser les habitants qui auraient un projet de rénovation énergétique.

Cette proposition est établie avec l'accord du Département de la Haute-Loire, délégataire des aides à la pierre de l'ANAH.

M. DURIEUX propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040803-DE  
Reçu le 24/04/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe d'accompagner financièrement le programme « Ma Prim'Rénov » sur le territoire communautaire pour une période complémentaire d'un semestre (janvier à juin 2024),
- approuve la prolongation d'un semestre (janvier à juin 2024) de l'aide financière communautaire instituée par délibération n° DC/2017-12-11/09 du 11 décembre 2017 (aide forfaitaire de 500 € par dossier éligible), et prolongée d'un an par la délibération n° DC/2023-02-27/09 du 27 février 2023,
- approuve le règlement administratif et financier existant de cette aide,
- maintient les délégations de gestion de cette aide au Bureau (attribution) et au Président (versement) conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de mettre en œuvre la présente délibération et de signer tous documents utiles dans ce cadre.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Jean-Pierre SANTY  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20240408-DC2024040803-DE  
Reçu le 24/04/2024

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Prefecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*